Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 111 (1985)

Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
République et Canton de Genève	Aménagement et reconstruction du secteur Alhambra- Rôtisserie-Calvin	Architectes dont le domicile professionnel ou privé se trouve à Genève depuis le ler janvier 1984; tous les architectes genevois quel que soit leur domicile	20 nov. 85	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Maison d'arrêt et de préventive de la Côte, CP	Ouvert à ceux dont le Conseil d'Etat vaudois a re- connu la qualité d'architecte, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud dès le le ¹ janvier 1985, ainsi qu'aux architectes vaudois établis hors canton dès le l ^e janvier 1985 et répondant aux cri- tères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois selon l'article premier de la loi du 13 décembre 1966 sur la profession d'architecte	10 déc. 85	19/85 p. B 90
Ville de Genève	Nouvel habitat économique en milieu urbain	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève depuis le 1er janvier 1984, ainsi qu'à tout architecte originaire du canton de Genève; étudiants en architecture de l'EAUG ou des EPF, après six semestres d'études, originaires de Genève ou domiciliés à Genève depuis le 1er janvier 1984	28 octobre 85 (30 août 85)	11/85 B 58
Ville de Schaffhouse	Foyer, restaurant et façades du Théâtre municipal de Schaffhouse, CP	Architectes et artistes indépendants, domiciliés ou établis depuis le ler janvier 1982 dans le canton de Schaffhouse ou originaires de ce canton		
CFF, PTT, RhB, ville de Coire	Quartier de la gare de Coire, CI	Architectes originaires des Grisons ainsi que ceux domiciliés ou établis dans ce canton depuis le ler janvier 1983 (recours à des spécialistes)	1 ^{er} nov. 85	
S.I. Porte Neuve S.A. Sion	Construction d'un bâtiment administratif, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans la commune de Sion avant le 1er janvier 1984	15 nov. 85 (26 juillet 85)	
Commune de Martigny	Club de tennis et grande salle au Vivier, CP	Architectes installés au 1er janvier 1985 sur le terri- toire de l'Association de Martigny ou originaires de cette région	15 novembre 85 (à partir du 5 août 85)	15-16/85 B 74
Conseil municipal de Dübendorf	Centre culturel et de loisirs «Obere Mühle», Dübendorf CP	Architectes domiciliés ou établis à Dübendorf avant le ler janvier 1983 ainsi que les architectes originaires de la commune		
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	Bâtiment d'administration à Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg	25 nov. 85	
Conseil d'Etat du canton de Zurich	Kulturinsel Gessnerallee, CP	Tous les architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich depuis le ler août 1984 ainsi que les architectes 'originaires d'une commune zuricoise	3 févr. 86	
Municipality of Florence	Restructuring of ex-prison buildings «Le Murate», Florence, CP	International competition reserved to engineers and architects. (Renseignements: secrétariat général SIA, case postale, 8030 Zurich.)	31 mars 85	
Conseil municipal de Zurich, Conseil d'Etat du canton de Zurich	Nouvelle affectation du site des casernes à Zurich - Aussersihl, CP	Tous les architectes et architectes-paysagistes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich depuis le ler août 1984 ainsi que les architectes et architectes-paysagistes originaires d'une commune zuricoise	12 mai 86	

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Amélioration de la structure urbaine du nouveau Belgrade

Ouverture

d'un concours international

L'Assemblée de la Ville de Belgrade, l'Assemblée du nouveau Belgrade et l'Association des architectes de Belgrade organisent sous les auspices de l'Union internationale des architectes (UIA) un concours d'idées international «Pour l'améliora-tion de la structure du nouveau Belgrade».

Il est ouvert aux bureaux d'urbanisme et d'architecture ainsi qu'aux professionnels intéressés. Le jury international dispose de 40 000 \$US pour l'attribution de 10 prix, pour des idées générales ou des aspects particuliers des solutions proposées.

Date limite d'inscription : ler décembre 1985; la finance d'inscription, d'un montant de 75 \$US, est à verser à:

Conto 60811-620-58-25730-US DOL-7053282 Jugobanka, Belgrade, Makedonska 12-14.

Date limite de remise des projets: 15 avril 1986.

Publication des résultats: 5 juin 1986

Les documents du concours sont disponibles à l'adresse suivante:

Drusto Arhitekata Beograda Kneza Milosa 7 A 11000 Belgrade (Yougoslavie) Tél. (011) 330-059

Un séminaire sera organisé avec pour but d'établir des recommandations pour le dévelop-pement et l'amélioration du nouveau Belgrade, auquel les lauréats, les membres du jury international et du Comité technique seront conviés.

Les projets présentés à ce concours seront exposés à Belgrade du 10 juin au 1er juillet 1986.

Agrandissement et aménagement du groupe scolaire de Pinchat (GE)

Résultats

Réuni sous la présidence de M. Bernard Erbeia, architecte SIA, le jury de ce concours a décidé de primer les projets suivants :

1er prix (Fr. 6000.-):

MM. Michel Frey, architecte SIA-FAS; Gérard Varesio, Serge Vuarraz, architectes associés; Jean-Marc Pugin, Sergio Durante et Philippe Rosse, collaborateurs.

2e prix (Fr. 4000.-MM. René Koechlin et Marc Mozer, architectes SIA. 3e prix (Fr. 3000.-)

MM. Raymond Bossy et Adriano Milon, architectes SIA.

Achat:

Edmond Guex et Gerd Kirchhoff, architectes SIA; Alfio Favero, collaborateur.

Le jury déclare que le projet primé en premier rang justifie l'attribution d'un mandat d'exécution à son auteur.

L'exposition des projets a lieu du mardi 29 octobre au vendredi 8 novembre 1985 à l'école de Pinchat, de 17 à 20 heures (nous regrettons que cette information nous ait été transmise trop tard pour être communiquée en temps utile à nos lecteurs. Réd.).

de Lausanne, et Paul-René Martin, syndic, s'adresseront également aux participants.

Renseignements et inscription (jusqu'au 18 novembre): Aspen, secrétariat, Escaliers-du-Marché 19, Lausanne, tél. 021/23 79 72 et 23 70 72.

Protection contre l'incendie

Neuchâtel et Montreux, décembre 1985

Un nouvel outil utile à tous est sorti de presse sous le titre Protection incendie dans les constructions en bois. Il traite des exigences techniques de la protection contre l'incendie et montre les possibilités d'utilisation du bois et des matériaux dérivés dans les différentes catégories de bâtiments.

Cet ouvrage a été élaboré en collaboration avec l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI), le Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat (SPI) et la SIA.

Pour permettre de connaître et d'appliquer rapidement les prescriptions de ce concept général des mesures constructives et techniques de la protection contre l'incendie dans les constructions en bois, un cours d'introduction a été mis sur pied à l'intention des charpentiers, menuisiers, architectes, ingénieurs et techniciens. Il sera donné le vendredi 3 décem-

bre 1985 en la salle polyvalente de la Cité universitaire de Neuchâtel et le mercredi 18 décembre 1985 en l'Aula du Collège secondaire de Montreux, de 14 à 18 heures. Les orateurs en seront MM. M. Chabloz, ing. civil EPFL/SIA, Château-d'Œx; J.-P. Favre, ing. civil EPFZ/SIA, Berne; R. Denoréaz, ing. civil, Pully; R. Bourgknecht, arch. ETS, Fribourg; M. Berthoud, maître charpentier, Le Mont-sur-Lausanne.

Programme

Ouverture.

Organisation de la protection contre l'incendie en Suisse. Cas de charges au feu.

Objectifs de protection et con-

Aperçu des principales directives pour les prescriptions sur la police du feu de l'AEAI. Voies d'évacuation.

Application des matériaux combustibles dans les toitures.

Possibilités d'utilisation du bois et de ses dérivés dans chaque catégorie de bâtiment.

Cuisines. Poêles et cheminées.

Liaisons de constructions en bois aux murs et compartimentages coupe-feu F90.

Exemples concrets d'application du bois et de ses dérivés

Dimensions minimales des sections de bois équarries ou lamellées-collées offrant une résistance au feu F30.

Poutres fléchies et colonnes. Après le cours, une verrée sera offerte aux participants lors de laquelle ils pourront encore discuter avec les conférenciers des sujets présentés.

Renseignements et inscriptions (26 novembre pour Neuchâtel et 8 décembre pour Montreux):

En Budron H 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Rencontres médicales franco-suisses

Genève, novembre-décembre 1985 Le programme de ces journées nous parvient tardivement. Nous aimerions toutefois attirer l'attention de nos lecteurs sur les manifestations d'intérêt général suivantes organisées dans ce cadre.

Vendredi 8 novembre 1985

De 14 à 18 heures: projection de films documentaires médicaux en l'auditoire 150 du Centre médical universitaire de Genève, avenue de Champel 2 (2e étage). 20 h. 30: La génétique moléculaire, la biotechnologie et leurs implications pour l'homme, par le professeur Werner Arber, professeur de génétique et de microbiologie moléculaire, Bâle, Prix Nobel de médecine 1978, en l'auditoire 400 du centre.

Du 4 novembre au 18 décembre 1985

A la découverte du cerveau, exposition réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Marseille avec le soutien de nombreuses institutions françaises.

Dans un décor surprenant, des simulations interactives, des montages audiovisuels, des appareils de laboratoire, des photographies guident le visiteur en l'entraînant dans l'univers étrange et déconcertant de son cerveau. Le cerveau, qu'est-ce que c'est? Comment est-il Comment fonctionne-t-il? Quelles sont les méthodes utilisées par les chercheurs pour l'explorer de plus en plus finement? Au terme de son voyage dans cet univers encore si mal connu, le visiteur comprendra pourquoi dans le monde, des milliers de laboratoires consacrent d'innombrables travaux aux neurones et à leur processus de communication chimique et élec-

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30, le mercredi jusqu'à 21 h.

Du 4 au 29 novembre 1985

La photo et la science, exposition réalisée dans le cadre des manifestations organisées pour le vingtième anniversaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Ces quelques images sont un reflet des recherches scientifiques menées dans unités de recherche de I'INSERM.

Outil de travail autant que résultat scientifique, la photographie révèle l'univers du chercheur, l'objet profond de sa curiosité où se conjuguent émotion et connaissance face à la beauté mystérieuse de la matière vivante.

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30, le mercredi jusqu'à 21 h.

Du 12 novembre au 5 décembre 1985

Médecine et cinéma : de la fiction à la réalité; cette manifestation présentée par le Centre d'animation cinématographique dans ses locaux, rue Voltaire 27, à Genève, permettra de voir toute une série de films où interviennent la médecine et les médecins, dont, entre autres, L'enfant sauvage, de François Truffaut, MASH, de Robert Altman, Knock, de Louis Jouvet, pour ne citer que les plus célèbres. La presse genevoise informe sur le programme complet de ce festival.

Expositions

La photographie: métier et passion

Lausanne, 2-30 novembre 1985

La discussion sur le thème «La photographie est-elle un art?» sera probablement éternelle, faute de réponse convaincante, tant est divers ce moyen d'expression

En intitulant son exposition «La photographie: métier et pas-

Congrès

Les échanges d'énergie en Europe

10e Journée d'étude de l'Aspen, vendredi 22 novembre 1985

Mentionnons brièvement la prochaine journée d'étude de l'Aspen, couplée avec la 8e journée du film sur l'énergie, également organisée par l'Aspen.

La journée d'étude se déroulera de 9 h. 30 à 17 heures le vendredi 22 novembre prochain à l'Hôtel Lausanne-Palace, à Lausanne, sous la présidence du professeur Jean-Jacques Morf, de l'EPFL. Consacrée aux divers aspects de l'échange international d'énergie, elle comprendra des exposés de MM. Pierre Desponds, sousdirecteur à l'EOS, Lausanne, Franco Ariatti, directeur à l'ENEL, Rome, Jean-Luc Savary, sous-directeur à l'EOS, et Jean Cattin, chef de section à l'Office fédéral de l'énergie. Des pauses permettront aux participants d'assister à la projection de films dans le cadre de la 8° journée du film sur l'énergie.

MM. Michel Pittet, municipal, directeur des Services industriels